

## La relation particulière s'applique-t-elle à nos animaux ?

### Question :

Est-ce que le terme « relations particulières » se limite à nos relations avec des gens, ou peut-il s'appliquer aussi à tout ce avec quoi vous entrez en relation ; par exemple, les objets, lieux, animaux, votre travail etc. ?

### Réponse :

Nous formons des relations particulières avec absolument tout, même si *Un Cours en Miracles* se concentre principalement sur les relations humaines. Lorsqu'on dépend d'une chose extérieure, peu importe la raison, c'est une relation particulière. Ainsi, nous pouvons avoir une relation particulière avec un animal de compagnie, une voiture, une plante, l'air pur, une saveur de crème glacée, un emploi, notre propre corps, etc. La particularité de la relation vient de ce que nous faisons l'expérience de l'incomplétude et d'un manque de quelque chose, résultat de notre décision de quitter notre Foyer et Identité en Dieu. Nous (Fils unique) l'avons nié, puis nous nous sommes projetés à partir de l'esprit dans un corps fragile, nécessiteux et limité, un corps qui dépend d'un vaste éventail de choses et de gens pour pouvoir survivre physiquement et psychologiquement. Cette fausse perception d'un *soi* illusoire, maintenue par notre perpétuelle décision de nous identifier au système de pensée de séparation de l'ego, nous pousse à former des relations particulières, l'une après l'autre, jusqu'à ce que nous reconnaissons notre erreur et décidions de choisir d'écouter l'Enseignant qui nous rappelle l'innocence éternelle et l'invulnérabilité du Soi que nous partageons avec Dieu et avec tous et chacun dans le monde.

Pour une étude supplémentaire, vous pourriez vouloir lire les questions 134 et 340, qui discutent des animaux de compagnie dans le cadre de la Filialité, et la question 725 qui met l'accent sur l'esprit uni à la source de la perception des différences et de la fragmentation.

Source : [www.facimoutreach.org/qa/indextoquestions.htm](http://www.facimoutreach.org/qa/indextoquestions.htm)

Question 1268